

Conseil communautaire du Lundi 1^{er} Juillet 2024

Sur convocation en date du 26 juin 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le premier juillet à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à Droué.

Ordre du jour :

- **Approbation** du procès-verbal du conseil du 03/06/2024
- **Information** sur les décisions prises par le Président
- **CPHV** : Composition des commissions
- **Agrandissement du Siège Social CPHV** : Attribution des marchés
- **Développement Economique** : Aides économiques
- **Médiathèque La Fonderie** : Demande de subvention – Aide à l'action culturelle CD41
- **Aménagement du Territoire** :
 - 1) SRADDET : Consultation des personnes publiques associées
 - 2) Zones d'Accélération des Energies Renouvelables
- **Questions diverses**

Ordre du jour complémentaire :

- **Festillésime** :
 - 1) Choix des communes d'accueil des spectacles 2025
 - 2) Demandes de subvention au Département
- **Questions diverses**

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Nathalie Vitras	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel	Busloup Marcel Defremont	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Patrick Lahoreau	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville Dominique Brunet	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Jean-Pierre Brulé, Roberte Jonnard, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Marylène Gouet, Jean-Pierre Coyau, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Christiane Gourdel, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Andrée Savigny.

Pouvoirs : Katia Touzet à Dominique Brunet, Christiane Gourdel à Laurent Borel.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 29

Pouvoirs : 2

Votants : 31

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

Procès-verbal de conseil communautaire :

L'approbation du procès-verbal de la réunion du 3 juin 2024 est reportée au prochain conseil communautaire.

Décisions :

Néant.

2024-DELIB-097 : CPHV

Modification de la composition des commissions

Le Président propose aux membres du conseil communautaire, suite à l'installation de Monsieur Frédéric CALLU en qualité de conseiller communautaire de la Communauté du Perche & Haut Vendômois, de modifier la composition des commissions de la CPHV.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire désigne les membres des commissions comme suit :

Développement Economique :

Gilles VOLANT, Sibylle DE BEAUDIGNIES, Danielle PÉRIN, Sixtine LAMÉ, Joël VERDIER, Pierre SOLON, Eric EXPERTON, Frédéric CALLU.

Bâtiments, Services Techniques, Mutualisation :

Pascal TRASSARD, Evelyne GANDON, Alain BRUNET, Carole BARRAULT, Daniel BARILLEAU, Frédéric CALLU.

La composition des commissions de la Communauté du Perche & Haut Vendômois s'établit donc comme suit :

Commission d'Appel d'Offres :

- Président : Alain BOURGEOIS

- Membres titulaires : Monique SORIA, Katia TOUZET, Daniel BARILLEAU, Marcel DEFREMONT, Eric EXPERTON.

- Membres suppléants : Daniel ALAZARD, Joël VERDIER, Christiane GOURDEL, Aurélien LEMOINE, Alain BRUNET.

Développement Economique :

Gilles VOLANT, Sibylle DE BEAUDIGNIES, Danielle PÉRIN, Sixtine LAMÉ, Joël VERDIER, Pierre SOLON, Eric EXPERTON, Frédéric CALLU.

Aménagement de l'Espace :

Aurélien LEMOINE, Pierre SOLON, Rémi PENNAIS, Laurent BOREL, Katia TOUZET, Patrick LAHOREAU, Monique SORIA, Daniel BARILLEAU, Eric EXPERTON.

Tourisme, Animation du Territoire et Communication :

Dominique BRUNET, Evelyne GANDON, Pascal TRASSARD, Carole BARRAULT, Guy DESHAYES, Patrick LAHOREAU, Marylène GOUET, Nathalie VITRAS, Régine VASSAUX, Michel BEAUDOUX, Alexandra CASSANT, Katia TOUZET.

Protection et Mise en Valeur de l'Environnement :

Laurent BOREL, Patrice COUTY, Carole EDY, Monique SORIA, Rémi PENNAIS, Pascal TRASSARD, Aurélien LEMOINE, Patrick LAHOREAU, Marylène GOUET, Daniel ALAZARD, Joël VERDIER, Jean-Pierre COYAU.

Politique du Logement, du Cadre de Vie et Santé :

Marylène GOUET, Christèle CAMUS, Alain BRUNET, Danielle PÉRIN, Andrée SAVIGNY, Natacha SERPIN, Marie-France ARNEAU, Michel BEAUDOUX, Christiane GOURDEL.

Actions Culturelles, Espaces Sportifs et de Loisirs :

Daniel BARILLEAU, Dominique BRUNET, Séverine COIGNEAU, Bruno BRYCH, Marylène GOUET, Evelyne GANDON, Christiane GOURDEL.

Bâtiments, Services Techniques, Mutualisation :

Pascal TRASSARD, Evelyne GANDON, Alain BRUNET, Carole BARRAULT, Daniel BARILLEAU, Frédéric CALLU.

2024-DELIB-098 : Agrandissement du Siège Social CPHV à Fréteval

Marchés de travaux

Le Président présente aux membres du conseil communautaire le résultat de la consultation d'entreprises engagée pour la réalisation des travaux d'agrandissement du Siège Social CPHV à Fréteval.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de retenir les offres suivantes et **AUTORISE** le Président à signer les différents marchés à intervenir ainsi que toutes les pièces se rattachant à cette procédure de passation des marchés.

Lot 1 – Maçonnerie – BA

Le marché est approuvé pour un montant total de **60 000,00 € HT** pour le compte de l'entreprise **GUEBLE – 41000 BLOIS**.

- Lot 2 – Charpente Bois – Bardage

Le marché est approuvé pour un montant total de **88 774,87 € HT** pour le compte de l'entreprise **M.T.S. PECNARD – 28220 CLOYES-LES-TROIS-RIVIERES**.

Lot 3 – Charpente Métallique - Serrurerie

Le marché est approuvé pour un montant total de **70 000,00 € HT** pour le compte de l'entreprise **CAILLE – 41500 MER**.

Lot 4 – Menuiseries Extérieures Aluminium

Le marché est approuvé pour un montant total de **87 720,00 € HT** (marché de base : **83 000,00 €** – variante store à enroulement : **720,00 €** - variante store à lames : **4 000,00 €**) pour le compte de l'entreprise **CAILLE – 41500 MER**.

Lot 5 – Cloisons sèches

Le marché est approuvé pour un montant total de **48 018,94 € HT** pour le compte de l'entreprise **KRASZEWSKI – 41500 LA CHAPELLE SAINT-MARTIN-EN-PLAINE**.

Lot 6 – Faux-Plafonds

Le marché est approuvé pour un montant total de **19 149,70 € HT** pour le compte de l'entreprise **PLAFETECH – 41350 VINEUIL**.

Lot 7 – Menuiseries Intérieures Bois

Le marché est approuvé pour un montant total de **46 877,00 € HT** pour le compte de l'entreprise **MONDOUBLEAU MENUISERIE – 41170 MONDOUBLEAU**.

Lot 8 – Carrelages – Faïences

Le marché est approuvé pour un montant total de **49 018,13 € HT** (marché de base : **45 178,93 €** – variante tapis encastré : **3 840,00 €**) pour le compte de l'entreprise **BELLEC – 41100 SAINT-OUEN**.

Lot 9 – Peinture

Le marché est approuvé pour un montant total de **33 000,00 € HT** pour le compte de l'entreprise **SPB – 41350 VINEUIL**.

Lot 10 – Plomberie – Sanitaire

Le marché est approuvé pour un montant total de **8 524,11 € HT** pour le compte de l'entreprise **MENAGE – 41000 BLOIS**.

Lot 11 – Chauffage – Ventilation

Le marché est approuvé pour un montant total de **92 858,04 € HT** pour le compte de l'entreprise **MENAGE – 41000 BLOIS**.

Lot 12 – Electricité

Le marché est approuvé pour un montant total de **61 246,79 € HT** pour le compte de l'entreprise **MENAGE – 41000 BLOIS**.

Développement Economique

Le Président : Des projets sont actuellement à l'étude mais rien n'a encore été finalisé, et nous ne prendrons donc pas de décision ce soir.

Ingrid VESPRINI : Nous avons été contactés par des porteurs de projets qui se sont renseignés sur les possibilités d'aides économiques mais nous n'avons pas reçu de dossiers qui sont revenus à la CPHV.

2024-DELIB-099 : Médiathèque La Fonderie à Fréteval

Demande de subvention au Département pour animation

Le Président précise aux membres du conseil communautaire que la Médiathèque La Fonderie à Fréteval organisera de janvier à avril 2025, sept ateliers créatifs pour un projet de pièce de théâtre musicale et interactive, suivi d'un spectacle de restitution "Dans un buisson", fin mai, par la Compagnie locale "La trotteuse".

Le coût de cette animation est de 2 500 € TTC.

Le Président propose de solliciter une subvention au titre de l'aide à l'action culturelle en bibliothèque auprès du Département de Loir-et-Cher, au taux le plus élevé, pour l'organisation de cette animation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'organiser sept ateliers créatifs et un spectacle de théâtre musical « Dans un buisson » à la Médiathèque La Fonderie à Fréteval en 2025,
 - **AUTORISE** le Président à signer le devis pour l'organisation de cette manifestation,
 - **AUTORISE** le Président à déposer auprès du Département de Loir-et-Cher un dossier de demande de subvention, au taux le plus élevé, pour l'organisation de cette animation,
 - **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.
-

2024-DELIB-100 : Aménagement du Territoire

Avis sur la modification du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires

Le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que le Schéma d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) est un document stratégique d'orientation et de planification de l'aménagement du territoire. Ce document est élaboré par la Région et constitue le principal schéma de référence régional.

Le Président présente le projet de SRADDET modifié proposé par la Région Centre Val-de-Loire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **EMET** un avis favorable au projet ci-annexé de modification du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires,
 - **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.
-

Zones d'Accélération des Energies Renouvelables

Aurélien LEMOINE : Toutes les communes auraient dû délibérer puisque le délai pour le faire est passé. Suite à nos échanges avec la Sous-Préfecture, certaines communes ne l'ont pas encore fait mais je ne sais pas si c'est au sein de notre CPHV ou de l'arrondissement. Des communes ont délibéré dans les temps mais elles ont passé cela en consultation sur l'application dédiée, et on leur a indiqué qu'il fallait les passer en arrêt. Il faut passer chaque zone en arrêt une à une. D'autres

communes comme Fréteval les ont passées tout de suite en arrêt alors que ce n'était pas nécessaire.

Nous n'avons pas encore reçu les retours à la CPHV. Les communes devaient d'abord délibérer et désigner leurs zones avant que la CPHV recentralise ces décisions pour essayer d'avoir une politique globale. Ce ne sera pas évident à mettre en place. J'espère que les informations nous arriveront pendant l'été pour que nous puissions nous réunir à ce sujet.

Je pense que nous pourrions utiliser la même méthode que nous avons utilisée pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, en créant des COFIL dédiés à ce sujet incluant les maires de chacune des communes et les élus municipaux intéressés. Ce dispositif permet notamment d'intégrer ces élus. Les réunions permettront d'harmoniser nos approches avant de pouvoir pousser plus loin. Les services de l'Etat seront aussi force de proposition sur ce sujet. Jusqu'à maintenant, ils étaient préoccupés par le fait que tout le monde ait délibéré.

Laurent BOREL : Y-a-t-il des communes qui n'ont pas délibéré et qui ne comptent pas délibérer ?

Monique SORIA : La commune de Bouffry n'a pas délibéré. Nous ne savons pas encore si nous délibérerons.

Séverine COIGNEAU : La commune du Poislay n'a pas délibéré non plus.

Laurent BOREL : C'est pour savoir s'il y a des communes qui ne souhaitent pas délibérer. Après je ne sais pas quelles sont les conséquences plus haut.

Pascal TRASSARD : Il faudrait prendre une position si nous voulons nous réunir.

Laurent BOREL : Ce qui est demandé pour le moment, c'est que les communes délibèrent et ensuite il y aura un avis consultatif de la CPHV.

Aurélien LEMOINE : Vous avez sans doute été contacté par Alain HAMRAOUI à la Sous-Préfecture et vous lui avez alors expliqué que vous ne souhaitiez pas délibérer. A partir du moment où les services de l'Etat le savent, nous aussi nous serons informés et nous n'aurons pas à attendre pour démarrer notre réflexion. La commune d'Ouzouer-le-Doyen a des projets qu'ils veulent faire avancer.

Le Président : Ils attendent après nous.

Aurélien LEMOINE : Ceux qui ne délibèrent pas, nous en prenons acte, mais il ne faut pas que cela pénalise ceux qui nous attendent sur ces sujets-là.

Daniel ALAZARD : Je pense qu'il doit être trop tard pour délibérer. J'ai compris que tous les éléments devaient remonter avant la fin du mois de juillet.

Alexandra CASSANT : Ils veulent les réponses le plus vite possible.

Daniel ALAZARD : Le Comité Régional statuera ensuite et cela repartira probablement pour un second tour.

Alexandra CASSANT : Monsieur HAMRAOUI nous appelle très régulièrement à ce sujet.

Le Président : C'est le rôle des services de l'Etat.

Daniel ALAZARD : Il y a des objectifs à atteindre.

Alexandra CASSANT : Je l'ai encore eu à ce sujet aujourd'hui alors que j'ai délibéré la semaine dernière. Il voulait la délibération en urgence.

Daniel ALAZARD : Ce qu'il ne fallait surtout pas faire, c'était de laisser des zones en brouillon. Ils ont la vision de toutes les ZAER des communes. Quand il y avait une zone en brouillon, les services de l'Etat rappelaient forcément.

Alexandra CASSANT : Je n'avais pas de zones en brouillon, mais il voulait la délibération aujourd'hui. Je lui ai expliqué que je ne pourrai la lui transmettre que ce mercredi.

Laurent BOREL : Cela fait plus d'un an que ce sujet des ZAER nous est proposé. En effet, ce n'est pas évident à saisir et à mettre en place. A un moment donné, il faut arrêter et passer à l'étape suivante, en ayant quelque chose de cohérent sur l'ensemble du territoire.

Le Président : Je pense que Monsieur HAMRAOUI doit aussi avoir la pression au-dessus de lui.

Evénementiels :

Dominique BRUNET : Voici le bilan de la journée du 31 mai à Romilly-du-Perche (spectacle de magie de Maxime Minerve).

BILAN FINANCIER

DEPENSES (€ TTC)		RECETTES (€ TTC)	
Communication (insertion LPV + radio intensité)	158.75	Billetterie	256.00
Repas artistes	22.90	Subvention département	690.00
SACEM	159.66	CPHV	775.31
Spectacle	1380.00		
TOTAL	1721.31€	TOTAL	1721.31€

Entrées payantes 8€ : 32

Entrées gratuites (offertes par la CPHV) : 3

Enfants - 16 ans : 16

TOTAL : 51 personnes

(Romilly-du-perche 33 / La Chapelle-vicomtesse 3 / Sargé-sur-Braye 2 / Vendôme 2 /
Le Temple 4 / Fontaine-Raoul 2 / Droué 2 / Boursay 2 / Pezou 1)

2024-DELIB-101 : Festillésime 2025

Communes d'accueil

Demandes de subvention

Le Président rappelle au conseil communautaire que la Communauté du Perche & Haut Vendômois dépose chaque année deux candidatures pour l'organisation d'un événement faisant partie de la programmation « Festillésime 41 » proposée par le Conseil Départemental de Loir-et-Cher.

Après consultation des communes membres de la CPHV pour déterminer les lieux où se tiendront les manifestations qui auront lieu en 2025, le Président propose de valider les candidatures présentées par les communes de LA CHAPELLE-ENCHERIE et CHAUVIGNY-DU-PERCHE, les dates précises de ces événements restant encore à définir.

Par ailleurs, le Président rappelle que des conventions seront établies avec les communes d'accueil qui préciseront les modalités d'organisation de ces événements.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'organiser en 2025 une manifestation culturelle dans le cadre du programme « Festillésime 41 » sur la commune de LA CHAPELLE-ENCHERIE et de solliciter une subvention au taux le plus élevé auprès du Département de Loir-et-Cher pour l'organisation de cet événement,
- **DECIDE** d'organiser en 2025 une manifestation culturelle dans le cadre du programme « Festillésime 41 » sur la commune de CHAUVIGNY-DU-PERCHE et de solliciter une subvention au taux le plus élevé auprès du Département de Loir-et-Cher pour l'organisation de cet événement,
- **AUTORISE** le Président à signer les conventions à venir avec les communes d'accueil,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président : L'inauguration de la voie d'écomobilité Lisle-Pezou aura lieu vendredi 5 juillet 2024, comme nous l'a demandé le Département de Loir-et-Cher afin qu'elle se tienne le même jour que l'inauguration de la voie d'écomobilité Morée-Saint-Hilaire la Gravelle réalisée par le Département.

Pierre SOLON : Il est à noter que les travaux ne sont pas terminés et ne le seront pas pour cette inauguration.

Aurélien LEMOINE : Le marquage n'a pas pu être effectué, d'abord en raison des conditions météorologiques, puis parce que nous avons demandé à l'entreprise de mettre ces travaux en suspens. En effet, la piste est pleine de gravillons qui se détachaient, et nous avons des retours de beaucoup de cyclistes et de promeneurs qui ne voulaient pas y aller. Nous avons convoqué une réunion de chantier avec le maître d'œuvre, le titulaire du lot BARBOSA et l'entreprise qui leur a fourni le grave-bitume. Il y a peut-être un effet gravillonnage au départ, qui nécessitera un balayage. C'est le titulaire du lot qui l'a pris à sa charge – cela a été réalisé il y a deux jours. J'ai broyé moi-même les bas-côtés pour que cela fasse plus propre.

Nous avons aussi des problèmes d'herbes qui poussaient dessus ou à travers l'enrobé. Le balayage devait être effectué demain après-midi. Nous ne sommes pas en litige mais nous essayons de voir où en est le produit avant d'appliquer de la peinture – de la peinture sur des gravillons ça ne fait pas de belles lignes.

Nous sommes aussi en attente du Département puisque nous devons installer des potelets devant chaque sortie de maison afin d'éviter les stationnements sur la piste. Nous avons une permission de voirie du Département, mais les services du Département ne savent pas combien de potelets il faut que nous mettions. Ils ont une réunion demain où ils doivent définir la doctrine sur ce sujet. Je leur ai demandé de nous dire ce qui va en sortir avant la fin de la semaine. A l'inauguration, les habitants qui attendent ces travaux complémentaires vont nous demander ce qu'il en est.

Pascal TRASSARD : Je voulais savoir si votre commune participera au défilé des JOJO qui se tiendra après le passage de la flamme olympique lundi matin 8 juillet. Ce n'est pas une obligation, il n'y aura pas de punition, c'est en fonction de ce que peut fournir chaque commune.

Monique SORIA : La commune de BOUFFRY ne sera pas là.

Dominique BRUNET : BREVAINVILLE ne sera pas présent.

Marcel DEFREMONT : BUSLOUP ne sera pas présent.

Alexandra CASSANT : LA CHAPELLE-ENCHERIE sera là mais peut-être pas pour les jeux, cela dépend combien nous serons.

Pascal TRASSARD : Sur certains jeux comme le tir à la corde, il faudra au moins être 4 ou 5. Vous pourrez vous mélanger à d'autres équipes, les enfants du collège seront présents.

Alexandra CASSANT : Mes collégiens sont scolarisés sur Oucques. J'ai communiqué sur l'événement via l'application communale. J'ai demandé à Marie LEFERT si des personnes de LA CHAPELLE-ENCHERIE s'étaient inscrites mais elle n'a pas l'information. Nous avons préparé une bannière pour effectuer le défilé.

Daniel BARILLEAU : Je ne sais pas combien nous serons, mais des gens de LA CHAPELLE-VICOMTESSE seront présents, au moins une dizaine.

Danielle PERIN : CHAUVIGNY-DU-PERCHE ne sera pas présent.

Catherine MONNIER : DROUE ne sera pas présent.

Sibylle DE BEAUDIGNIES : FONTAINE-RAOUL sera présent et nous ne pourrons pas rester longtemps puisque nous serons au lendemain des cérémonies de Bellande.

Patrice COUTY : LIGNIERES sera bien présent.

Patrick LAHOREAU : LISLE sera présent mais nous ne savons pas combien nous serons.

Pascal TRASSARD : Les enfants du collège de Morée pourront compléter vos effectifs.

Sixtine LAME : MOISY ne sera pas présent.

Le Président : MOREE sera présent.

Pierre SOLON : Le Centre Aéré de PEZOU et quelques autres personnes sont prêts à venir.

Séverine COIGNEAU : LE POISLAY participera.

Guy DESHAYES : RENAY sera là.

Régine VASSAUX : ROMILLY-DU-PERCHE ne sera pas présent.

Alain BRUNET : RUAN-SUR-EGVONNE ne sera pas présent.

Laurent BOREL : SAINT-JEAN FROIDMENTEL ne sera pas présent.

Daniel ALAZARD : VILLEBOUT ne sera pas présent. Nous avons la cérémonie de Bellande qui se tient sur le week-end précédent. De plus, nos enfants sont scolarisés dans l'Eure-et-Loir depuis le plus jeune âge.

Pascal TRASSARD : J'ai aussi un petit groupe pour la CPHV. Le centre de loisirs de La Ville-aux-Clercs sera également présent.

Alexandra CASSANT : M. TRASSARD peut-il nous rappeler le programme du lundi 8 juillet à Fréteval ?

Pascal TRASSARD : Les horaires ont de nouveau changé, car le zoo de Beauval s'est incrusté entre Fréteval et Vendôme pour recevoir la flamme olympique. Le départ se fera donc à 8h40 (au lieu de 8h45) et l'arrivée à 8h56. Il est donc décalé de cinq minutes.

Pour avoir le détail des possibilités de circulation et le programme des manifestations, vous pouvez vous rendre sur le site communal. Une grande partie du centre-bourg sera bloquée à partir de 6 heures jusqu'à 15 heures. Les parkings permettant de se garer sont identifiés sur le site internet.

Daniel BARILLEAU : Le défilé des JOJO se tiendra à quelle heure ?

Pascal TRASSARD : Le défilé sera à peu près à 9h30, à 5 minutes près.

Aurélien LEMOINE : Pourra-t-on passer dans Courcelles après la remise des médailles de la course de côte le dimanche 7 juillet ?

Pascal TRASSARD : La remise des médailles de la course de côte se tiendra au Parc Edmond Rocher. Elle sera finie vers 18h00 et les routes pourront être ouvertes vers 18h30. Le concert de Kerosen est prévu pour 21h00. Le groupe a préféré partir plus tard. Le repas est toujours prévu à 19h00 au plus tôt. Nous sommes dépendants de l'agriculteur qui nous enlèvera les ballots de paille.

Le Président : J'ai oublié de vous parler de la décentralisation de la police de la publicité. Les courriers devaient être faits avant le 30 juin pour refuser le transfert automatique de la compétence. Conformément à la loi, il suffisait qu'une commune s'oppose à ce transfert pour qu'il puisse être refusé pour toutes les communes. Vous allez recevoir un courrier au cours du mois de juillet pour vous indiquer que les communes conserveront leur pouvoir de police pour la publicité.

Sibylle DE BEAUDIGNIES : Nous avons eu un mois de juin bien rempli à FONTAINE-RAOUL avec notamment beaucoup de monde au concert que nous avons organisé, malgré le mauvais temps. Nous avons enchaîné avec une brocante et une fête des voisins.

Régine VASSAUX : Le concert de l'Ecole de Musique du Perche & Haut Vendômois (orchestre et chorale) qui était prévu dimanche (jour d'élection) est reporté à ce Vendredi à 20h00.

Le Président : Je ne pourrai malheureusement pas être présent à ce concert, beaucoup de choses sont prévues ce week-end.

Le Président : Nous avons trouvé une personne intéressée par la reprise du restaurant à Busloup mais cela n'a malheureusement pas pu se faire. Je rencontrerai Marcel DEFREMONT mercredi pour en discuter avec lui et envisager l'avenir de ce restaurant à Busloup. C'est un sujet qui sera sans doute évoqué au sein du conseil communautaire dans les prochaines semaines. Nous avons déjà été sollicités pour des rachats éventuels. Nous allons demander une estimation des domaines sur le bâtiment – cela ne coûtera rien à la collectivité.

Marcel DEFREMONT : Il ne nous reste malheureusement qu'un seul commerce sur la commune de Busloup, toujours en activité et qui tourne bien, avec un chiffre d'affaires agréable à lire. Outre l'activité de restaurant, il y est proposé tabac, jeux, distribution du pain et de colis, point de vente de bouteilles de gaz...

Le propriétaire de ce commerce rencontre des problèmes de santé et il n'est pas impossible qu'il cesse son activité pour des raisons indépendantes de sa volonté. Cette perspective inquiète beaucoup les gens de ma génération sur notre commune. Ils sont habitués à venir au dépôt de pain

et à venir chercher leur repas du midi. C'est un restaurant « menu ouvrier » avec un prix très abordable, avec des gens du TRIANGLE et d'ARCIS qui viennent se restaurer le midi. 40 repas y sont servis en moyenne par jour.

Nous essayons de tout mettre en place pour trouver un couple susceptible de reprendre cette activité. Nous trouvons des candidats plein de volonté, mais il y a un problème financier qui apparaît. Par exemple, sur le tabac, vous ne serez livré que si vous payez au préalable. Pour un commerce comme celui-ci, le coût s'élève à 20 000 €.

C'est un commerce qui fonctionne. La Chambre de Commerce et d'Industrie a réalisé un rapport qui ne nous a donné que des points positifs au sujet de ce commerce.

Je reviendrai sans doute vers vous en vous demandant de nous aider, dans la mesure du possible. Ou nous jouons tous notre rôle de communauté avec l'aide pour tous, ou ce commerce fermera et ce sera terminé. Nous avons tous une très lourde responsabilité si c'est un échec, moi en tant que Maire et vous en tant qu'élus communautaires. Nous avons tous un rôle à jouer et notre population a des attentes sur ces sujets. Je vous demande de nous aider au titre de la solidarité, dans la mesure du possible.

Marcel DEFREMONT : Nous avons samedi l'inauguration d'une stèle rendant hommage aux aviateurs alliés, en présence de familles américaines et canadiennes. Je remercie le Maire de VILLEBOUT et le Comité du Mémorial aux Aviateurs Alliés pour l'aide qu'ils nous ont apportée dans l'organisation de cette inauguration. Il y aura beaucoup de monde, de porte-drapeaux. J'espère que la visite qui se tiendra à Richeray, sur les lieux où ces militaires se sont réfugiés plusieurs mois, suscitera l'émotion et rappellera qu'en août 1944 à BUSLOUP ces militaires cachés en forêt ont été approvisionnés, y compris par des commerçants d'autres communes limitrophes.

Daniel ALAZARD : Si nous avons pu apporter une aide à la commune de BUSLOUP nous nous en réjouissons vraiment. Les commémorations du camp de Bellande débiteront samedi 6 juillet avec des visites commentées. Sur le site de Bellande, il y aura un lieu d'exposition avec la reconstitution du camp derrière le monument. Le samedi soir, il y aura un repas dansant sous chapiteau et sur site.

Les commémorations se tiendront dimanche 7 juillet avec l'inauguration de l'allée Silvia Monfort à 11h00, puis la messe sous chapiteau à 14h30, une descente de parachutistes (compagnie professionnelle Phoenix avec 5 parachutistes largués à 2 000 mètres d'altitude) à 15h30, puis la commémoration au Monument et le passage d'avions à 17h00.

Il faudra ensuite effectuer les dépouillements à la Mairie suite aux élections.

Marie-France ARNEAU : J'ai participé à une réunion à Vendôme avec les autorités pour parler des gens du voyage, en particulier des évangélistes qui sont arrivés chez nous avec 50 caravanes et 120 personnes. Les autorités de Vendôme ont demandé aux communautés de communes de faire des efforts pour pouvoir recevoir ces personnes pendant une quinzaine de jours. Madame GOUET devait contacter les communes de FONTAINE-RAOUL et DROUE pour savoir si vous auriez des terrains disponibles pour pouvoir les accueillir.

Sibylle DE BEAUDIGNIES et Catherine MONNIER : Nous n'avons pas été contactées à ce jour.

Pierre SOLON : Nous sommes aussi confrontés à cette problématique à PEZOU. On essaie également de trouver des terrains autour de nous. Je suis heureux d'apprendre qu'il y a deux autres communes pressenties. Ce serait bien que nous partagions cela au niveau communautaire. Cela fait deux mandats électifs que nous sommes dans le statu quo.

Les communes de la Vallée du Loir ont toujours cette charge à supporter, avec des gens que nous n'avons pas forcément invité mais avec qui nous essayons de composer. C'est parfois difficile, et ce serait bien si nous pouvions partager la tâche entre communes, même si tout le monde n'a pas la configuration pour recevoir ces populations.

Nous avons environ une demi-douzaine de passages par an pour chacune des communes de la vallée. Cela nous coûte très cher financièrement et humainement. Nous ne pouvons pas faire autrement, les autorités organisent cela de façon à ce que nous soyons tous obligés de les accueillir.

Le Président : Sur Morée, une demi-douzaine de passages par an c'est même un minimum. Nous en sommes à 5 depuis le début de l'année et nous sommes en juin. Un groupe est parti il y a dix jours et un autre est venu depuis.

Marie-France ARNEAU : Ce n'était pas les mêmes groupes de personnes.

Alexandra CASSANT : La CPHV envisage-t-elle de fournir une application couvrant le territoire intercommunal et qui serait mise à disposition gratuitement aux communes, avec également un site internet ? J'avais eu un échange avec notre chargée de la communication à ce sujet.

Dominique BRUNET : Nous avons été approchés par le fournisseur d'application Intramuros. Beaucoup de communes ont déjà leur propre application.

Ingrid VESPRINI : Je ferai le point avec notre chargée de communication et je reviendrai vers vous à ce sujet.

Alexandra CASSANT : Pouvez-vous nous donner la date du prochain conseil communautaire ?

Le Président : Elle se tiendra sans doute début Septembre sauf imprévu.

Laurent BOREL : Nous avons eu un incident sur le clapet de Courcelles. Le tambour a été désaxé, il a donc été mis en sécurité sur chandelles. Nous étudions la possibilité de le remplacer par des vérins plus performants et plus fiables.

Laurent BOREL : Vous avez dû recevoir par mail une proposition de rendez-vous via Doodle, où vous êtes invités à indiquer vos disponibilités pour pouvoir organiser les visites notamment vers la fin août, dans le cadre du transfert de la compétence Eau et Assainissement à la CPHV.

Le Président : Le bureau d'études est déjà passé sur certaines communes.

Alexandra CASSANT : Nous avons été surpris de voir ce bureau d'études dans le village sans avoir été prévenus. Ils cherchaient le réseau séparatif mais ils n'ont jamais pu le trouver puisque nous sommes en réseau unitaire.

Laurent BOREL : Nous ferons remonter l'information.

Manifestations :

- Vendredi 5 Juillet : Concert de l'Ecole de Musique à ROMILLY-DU-PERCHE
- Samedi 6 et dimanche 7 Juillet : Commémoration du 80^{ème} anniversaire de Bellande à VILLEBOUT
- Samedi 6 Juillet : Inauguration d'une Stèle aux Aviateurs à BUSLOUP
- Samedi 6 Juillet : Feu d'artifice et soirée champêtre à MOREE
- Dimanche 7 Juillet : Fête de l'Eté à DROUE
- Dimanche 7 Juillet : Course de Côte, Pique-Nique Olympique, Concert à FRETEVAL
- Lundi 8 Juillet : Passage du Relais de la Flamme à FRETEVAL
- Samedi 13 Juillet : Feu d'artifice, couscous et bal à SAINT-JEAN FROIDMENTEL

Séance levée à 22h00.

Le Président



Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,



Pascal TRASSARD

Récapitulatif des points inscrits à l'ordre du jour du conseil communautaire du lundi 1^{er} juillet 2024

DELIBERATIONS	Décision du conseil communautaire
2024-DELIB-097 : CPHV Modification de la composition des commissions	Approuvée
2024-DELIB-098 : Agrandissement du Siège Social CPHV à Fréteval Marchés de travaux	Approuvée
2024-DELIB-099 : Médiathèque La Fonderie à Fréteval Demande de subvention au Département pour animation	Approuvée
2024-DELIB-100 : Aménagement du Territoire Avis sur la modification du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires	Approuvée
2024-DELIB-101 : Festillésime 2025 Communes d'accueil – Demandes de subvention	Approuvée